



# 1 Député et 8 Conseillers pour vous informer

## Notre commune compte désormais un 2ème Député au Parlement wallon.



21/07/2014, apéritif fête nationale

Une bonne nouvelle pour notre commune. Vous avez été nombreux (8162) à soutenir Yves Evrard lors des dernières élections. Le résultat est là: notre ville compte aujourd'hui un deuxième Député. Mieux, à travers la réforme du Sénat et l'abandon du mécanisme d'élu direct à ce niveau de pouvoir, notre ancien bourgmestre a également été désigné par son parti pour siéger au Sénat et ainsi représenter notre Province. Un atout supplémentaire pour notre Commune qui prend, dès aujourd'hui, une place importante dans le paysage wallon et luxembourgeois.

**MERCI À CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS POUR VOTRE CONFIANCE.**

### Augmentation de la taxe sur les immondices: + 12%

Lors d'un dernier Conseil communal, l'augmentation des taxes sur les immondices a été présentée aux conseillers: **+ 12 %**.

Nous avons proposé l'an dernier de procéder à un coût vérité plus proche de la réalité, ce qui aurait permis d'augmenter ces taxes modérément. **Proposition refusée par la majorité.**

Il fallait s'y attendre, vider les caisses de la commune sans faire appel aux finances des citoyens: MISSION IMPOSSIBLE

### Au CPAS aussi

Le prix des repas à domicile et dans les écoles augmente dès le 1er septembre : +1,30€ pour certains repas, soit un impact de + de 200€ pour certains ménages: incroyable!

**Dernière minute:** les travaux du nouveau hall sportif retardés, un recours en annulation au Conseil d'Etat ayant été introduit par un soumissionnaire: plus d'infos dans notre prochaine newsletter.

Vos conseillers communaux

Y. EVRARD, A. MIGNON, J.-L., BORCEUX, M.C. CASTAGNE, P. OTJACQUES, E. MEUNIER, T. SALMON, A. GILLET, F. EVRARD.

### Accueil extra-scolaire

Nous pouvons nous réjouir de l'élargissement de la plage horaire de l'accueil extra-scolaire. Cependant, il faut constater que le nouveau système de paiement mis en place induit un tarif en hausse: **+60%** dans certains cas. Mais pourquoi le nouvel horaire proposé diverge-t-il selon les implantations: tous les parents n'ont-ils pas droit au même service?



Vos conseillers CPAS

O. WEYRICH, J.P. ENGLEBERT, J. DEVAHIF, V. HAUFERLIN.

## Une gestion peu cohérente, une politique au coup par coup!

### PARKING

#### Abandon des bornes intelligentes

Vous l'avez lu dans la presse, le Bourgmestre a décidé de mettre fin à la gestion automatique des parkings adoptée au centre ville. Inefficace dit-il.

Bizarre quand des villes comme Le Touquet, Poitiers, Lille, ... s'en trouvent enchantées. L'adoption de ce système avait fait l'unanimité tant par les études de mobilité que par la Région Wallonne qui conditionnait l'octroi des subsides pour l'aménagement de la grand place, à l'aménagement d'un espace de convivialité. Cette technique permettait une rotation qui offrait des places de parking en suffisance. Au-delà du **coût financier** que cela représente (**plusieurs dizaines de milliers d'€**), nous allons sans doute, sans autorisation de l'Urbanisme, revoir fleurir des voitures partout, dans tous les sens, scotchées à leur place pour une ou deux heures, le tout engendrant en période scolaire un chaos énorme aux heures de pointe: qu'en pensent les commerçants et les utilisateurs, ont-ils été consultés? **NON**.

### PARKING... toujours

Petit rappel:

Décembre 2012 (Bourgmestre **Y. Evrard**): une proposition motivée votée (à l'unanimité) d'une taxe de 2.900€ par place de parking manquante suite à l'imposition d'une place de parking par logement nouveau créé.

Novembre 2013 (Bourgmestre **D. FOURNY**): vote majorité contre opposition d'une taxe de 5000€ par place de parking manquante et imposition de 2 places par logement nouveau créé (soit 10.000€ par appartement)

Juin 2014: (Bourgmestre **D. FOURNY**): une décision peu réfléchie: vote majorité contre minorité: abrogation de la taxe imposée il y a moins de 7 mois. Cherchez l'erreur!

Il faut attirer de nouveaux habitants justifie le Bourgmestre, à moins que l'on ne veuille faire plaisir à des amis ... investisseurs  
**Une politique des petits amis**

## Une subvention de 70.000€ au seul club de football de Longlier

Notre groupe a toujours soutenu les projets qui permettent à la commune d'obtenir des subsides. Sur le fond, nous sommes d'accord pour la subvention exceptionnelle de 70.000 € (énorme subside) pour le club de football de Longlier.

Mais... nous souhaitons une forme d'équité pour l'ensemble des autres clubs communaux .

**Nous formulons donc deux propositions qui vont dans ce sens pour adhérer à ce projet :**

Soit la mise à disposition des Clubs de l'entité de l'un des terrains synthétiques de Longlier à concurrence de :  
20 h/club/an pour l'équipe fanion,  
10 h/club/an par équipe de jeunes.

Dans la mesure où cette proposition ne rencontre pas l'aval du conseil communal nous proposons : d'octroyer à chacun de ces 5 clubs de l'entité (hormis Longlier, club bénéficiaire du subside unique) un montant de 1.000 €/an pendant 10 ans. Ce montant sera affecté à l'amélioration des infrastructures du club ou à la location desdits terrains synthétiques.

ET... comme on pouvait s'y attendre : **Aucune suite ne sera réservée à nos propositions!**

Il faut également noter que la commune s'est déjà portée garante de deux emprunts d'un montant total de plus de 250.000€, emprunts souscrits par le même club de Longlier.

Et pour ceux qui l'ignorerait encore: deux membres du groupe majoritaire sont administrateurs au CA de ce Club sportif, deux autres sont quant à eux: l'un joueur, l'autre bénévole assidu.

**Une politique inéquitable** à l'encontre des autres clubs sportifs et associations de la commune.